



FVR INFO

été 2026

Fédération vaudoise des Retraités

Case postale 623 1001 Lausanne

www.retraites-vaudois.ch info@retraites-vaudois.ch

Billet de la Présidente, Charlotte Deslarzes

Comment acheter un titre de transport sans téléphone mobile ou autre accès à internet ?

Ceci était notre thématique de 2025. Il s'avérait manquer une réponse à l'unisson.

Les sites internet sont riches d'informations utiles, mais l'objectif était de réussir sans internet.

Sur le terrain du canton de Vaud œuvrent 16 acteurs de transports différents, trains et bus dans les villes et dans la campagne.

Au niveau des tarifs, ces transporteurs font partie de Mobilis (CTV communauté tarifaire vaudoise) pour une conformité de prix et possibilité d'avoir un seul billet pour un voyage avec des transporteurs différents.

Par contre le mode de paiement reste de la responsabilité de l'entreprise. Certains acceptent encore l'argent dans les bus, d'autres les cartes, Twint, la possibilité de cartes prépayées, chèques Reka, etc.

Après plusieurs échanges par lettres et par téléphone, j'ai dû accepter que la seule aide que je puisse vous proposer est les numéros de téléphone des acteurs. Ci-dessous les numéros de la clientèle. Je les ai tous testés. J'ai reçu bon accueil et réponse à toutes mes questions.

Travys : Jura-Nord-Vaudois	024 / 424 10 99
VMCV : Vevey Montreux Clarens	021 / 989 18 11
MOB train : Montreux Oberland Bernois	021 / 989 81 11
TPC : transports publics du Chablais	024 / 468 81 90
TPF : transports publics fribourgeois	026 / 351 02 00
TPN : transports publics région Nyon	022 / 994 28 40
NStCM : Nyon - St Cergue - Morex	022 / 994 28 40
MBC : bus Morges - Bière - Cossonay	021 / 811 43 43
BAM : train Bière – Apples - Morges	021 / 811 43 45
TL : transports publics lausannois	021 / 621 01 11
LEB : Lausanne Echallens Bercher	021 / 866 20 15
CFF	0848 44 66 88

Bon voyage !

Section Lausanne et environs

L'assemblée générale de notre section s'est déroulée le 2 avril 2026 dans une ambiance conviviale et chaleureuse, réunissant plusieurs membres fidèles à nos activités. La partie statutaire a été suivie d'une très intéressante présentation du Dre Mélanie Bieler-Aeschlimann intitulée « La mémoire au pluriel, comment faire face à ses petits manquements lorsqu'on prend de l'âge ».

Cette assemblée a été marquée par la démission de Madame Eliane Peter, membre du comité en charge des événements depuis 17 ans. Elle a contribué avec dévouement, disponibilité et bonne humeur à la vie de notre association. Le comité et l'ensemble des membres lui adressent leurs sincères remerciements.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame Mariela Muri-Guirales au sein du comité.

Le programme de nos activités 2026 s'annonce varié et riche en découvertes.

- 28 juin excursion au barrage d'Emosson.
- 24 septembre Musée Gianada de Martigny suivi d'une brisolée.
- En novembre séance cinéma au CityClub de Pully à laquelle chaque membre pourra venir accompagné par un ou une invité-e.

Nous nous réjouissons de partager ces moments de rencontres et de convivialité avec nos membres tout au long de l'année.

Section Gros-de-Vaud

La visite de la fromagerie du Gros-de-Vaud à Vuarrens a attiré 56 membres. Les visiteurs ont pu suivre la fabrication du Gruyère AOP, sa spécialité. Elle s'est terminée par une succulente raclette.

Assemblée générale : à l'issue des objets statutaires traités, M. Frédéric Thomas et ses collaborateurs de la Fondation Les Châteaux nous ont présenté leurs multiples prestations – EMS Echallens (53 lits), EMS Goumoens-la-Ville (56 lits), les appartements protégés et les Centres d'accueil temporaires.

La balade traditionnelle se déroulera le mardi 2 juin dans les bois d'Echallens.

L'excursion annuelle se fera sous forme de repas croisière le 1^{er} septembre.

Notre conférence annuelle est agendée au 20 octobre.

Le COVID 19 a amené la fermeture de la salle d'attente de la gare du LEB le soir des jours ouvrables et les dimanches.

Ces restrictions sont toujours en vigueur. Le comité est intervenu auprès de la Direction du LEB.



Section LORA

Le 7 avril se sont réunis une petite poignée de membres pour l'assemblée de section. Elle s'est déroulée au centre paroissial de Ste-Claire à Vevey.

Cette assemblée statutaire a enregistré la démission de Monsieur Norbert Cailler, membre du comité, atteint dans sa santé. Malheureusement l'absence de M. Cailler n'a pas permis au comité de le remercier officiellement pour les nombreuses années passées au sein du comité.

Il a été remplacé par Monsieur Patrick Reymond élu à l'unanimité.

Le comité lui souhaite la bienvenue.

Une course prévue le 18 juin emmènera nos membres au Musée de Ballenberg.

Au cours de l'automne la section proposera en collaboration avec le centre l'Escale, espace dédié aux seniors, une conférence sur les problématiques du diabète.



Section Nord Vaudois

Après notre Assemblée Statutaire à laquelle une vingtaine de membres ont assisté, nous avons invité en 2ème partie de notre assemblée deux représentants de la Police du Nord-Vaudois, spécialistes de l'analyse sécuritaire.

Un « gros titre » du POINT FORT dans 24H du 17 janvier dernier nous avaient interpellées concernant « LA PEUR DU CAMBRIOLAGE POUSSANT CERTAINS RETRAITES A SE BARRICADER », d'où notre demande à la Police du Nord-Vaudois d'apporter un éclairage sur toutes les questions en lien avec des cambriolages et expliquer comment sécuriser son logement.



Les deux policiers nous ont montré à l'aide d'images projetées et beaucoup d'exemples comment réagir en cas d'arnaque à la porte ou par téléphone et ce que l'on peut faire afin de mieux sécuriser son logement. En cas de doute il faut toujours téléphoner à la Police sans avoir peur de déranger !

La Police propose même de se déplacer chez vous pour faire une analyse sécuritaire de votre logement, ET CECI GRATUITEMENT !

Section Broye-Vully

Le Comité a invité ses membres à l'assemblée générale le jeudi 26 mars 2026 à Payerne.

Après avoir rendu hommage à son ancien président, M. Bernard Nicod décédé le 24 septembre 2025, l'ordre du jour statutaire passé, nous avons terminé par une présentation de la Police cantonale vaudoise concernant un module de prévention (cybercriminalité et aînés). Les nombreuses questions et réponses ont reflété l'intérêt des 49 personnes présentes.

Le mercredi 20 mai prochain, notre section partira en course.

Les cars nous emmèneront en direction de Sainte-Croix où nous visiterons le Musée de la mécanique et du patrimoine de Sainte-Croix.

Nous continuerons en France et nous prendrons le repas de midi aux Hôpitaux-Neufs. A 15h, embarquement dans le train Conifér pour un trajet dans les prairies, pâturages et forêts en direction de Fontaine Ronde avec le défilé des paysages du Haut Doubs.

Nos rendez-vous suivants auront lieu le jeudi 27 août à Vulliens pour « La tête et les jambes » (après-midi de jeux et marche) et le mercredi 18 novembre à la grande salle de Bussy-sur-Moudon pour la traditionnelle journée récréative.



Section La Côte

L'assemblée générale de la section La Côte s'est déroulée le mercredi 29 avril à Nyon.

Le secrétaire cantonal, M. Jean-Pierre Jaton, était présent et nous a donné des informations concernant la FVR.

Suite à la démission de notre trésorier Mr. Jean-Pierre Vuille, nous recherchons quelqu'un de bonne volonté qui veuille nous consacrer une partie de son temps. Les comptes sont très simples et nul besoin d'être comptable.

Des propositions de sorties ont été discutées. Celle d'une visite de la nouvelle Maison de la Radio à Lausanne a été retenue à la date du 1^{er} octobre prochain. C'est ainsi une bonne occasion de marquer la journée mondiale des Retraités. Des informations plus détaillées seront envoyées aux membres lors d'un prochain courrier.

La FVR a décidé de s'associer à une recherche-action portant sur les seniors proches aidants actuels ou passés qui sera conduite par l'AVIVO, en septembre 2026. L'ensemble de ses membres, ainsi que ceux d'associations partenaires, seront invités à y participer. La FVR ne fournira pas ses fichiers, mais se chargera personnellement d'envoyer à ses membres le questionnaire élaboré par l'AVIVO.

Le but de cette enquête est d'obtenir des données chiffrées sur différents aspects liés à l'aide et au soutien que fournissent les seniors à leur entourage proche.

Ce projet a pour objectifs :

- d'identifier les besoins des seniors qui aident un.e proche.
- de déterminer la nature et le volume de l'aide fournie.
- d'améliorer, en les visibilisant, l'accès aux prestations et à la connaissance des dispositifs aide existants.

Concrètement:

• La phase de récolte des données débutera en août - septembre 2026. Vous pourrez répondre au questionnaire de plusieurs manières :

1. En accédant à une version électronique, grâce au lien que nous vous communiquerons.
2. En remplissant une version papier du questionnaire (que nous vous remettrons en temps voulu, avec une enveloppe retour).
3. En participant à l'un des ateliers de remplissage du questionnaire, qui seront organisés dans votre région, et au sujet desquels vous recevrez une nouvelle information.

Le comité cantonal prie ses membres de réserver bon accueil à ce questionnaire.

Être senior dans le canton de Vaud... un avantage

Le canton vient de publier son rapport social qui porte sur les données socio-économiques des habitants vaudois de 2012 à 2022. Quelques éléments clés retiennent l'attention.

- l'augmentation du nombre de seniors qui représente plus de 18% de la population et qui n'est plus compensé par le nombre de naissance ce qui pourrait créer des tensions sociales et affecter la cohésion sociale pourtant si précieuse.
 - le niveau de vie des seniors est celui qui a le plus augmenté ces dix dernières années.
 - plus le niveau de vie augmente moins les rentes AVS et les prestations sociales sont importantes. Ainsi pourrait-on déduire que les seniors coûtent moins cher à la société.
 - les personnes les plus aidées parmi les seniors le sont davantage que les plus aisés parmi les 25 à 64 ans. Le canton de Vaud offre par conséquent de bonnes conditions de vie aux seniors.
 - le taux de pauvreté absolue (transitoire de 1 à 2 an) a reculé passant de 5% à 3,9% en 2022 et s'explique par le rôle protecteur des prestations sociales. Pour les retraités l'aide des PCR est décisive et permet de diviser les taux de pauvreté des seniors par 7.
 - 23% des aînés qui ont droit aux prestations complémentaires AVS et 25% aux subsides LAMAL ne les demandent pas... or le non-recours a des conséquences graves pour ces personnes et la société, car il devient alors très difficile de les sortir de la précarité, notamment en raison des dettes et poursuites.
 - les raisons de ces non recours sont surtout : la méconnaissance du système, la nécessité de prouver son éligibilité, la complexité des démarches (bien que plusieurs associations soient prêtes à les aider), la crainte d'une possible remise en question ou réévaluation de leur permis B, une possible expérience désagréable avec les services sociaux et bien sûr la question de la dignité.
 - le canton de Vaud est champion pour maintenir les personnes âgées chez elles. le taux de ceux qui vont en EMS n'est que de 4,9% sur 1000 habitants contre 5,7% dans le reste de la Suisse.
 - l'augmentation de la part des personnes seules souligne l'importance de disposer de lieux d'accueil et de sociabilité ainsi que de développer des logements adaptés .
- En conclusion, des inégalités dans la répartition des ressources existent mais il convient aussi de relever toutes les prestations développées dont nous bénéficions tous.

Elisabeth Leo-Dupont déléguée au Conseil Suisse des aînés et membre de la FVR